

AIDE-FAMILIALE (H/F/X) **Niveau D** **Contrat de Remplacement – Temps Plein**

En vue de renforcer la qualité du service rendu au public, le CPAS de Forest engage pour le Service Maintien à domicile 1 Aide-Familiale sous contrat de remplacement à temps plein.

Entrée en fonction : dès que possible

Le CPAS de Forest vous offre la possibilité d'évoluer dans une administration dynamique, dont la politique sociale est axée sur un travail préventif ainsi qu'une logique d'accompagnement.

Missions générales de l'Aide-Familiale :

Mettre tout en œuvre pour maintenir à domicile le plus longtemps possible les personnes plus âgées, soutenir les familles monoparentales ou nombreuses ou pour favoriser un retour vers l'autonomie en cas de déficience temporaire.

Aider de manière participative si possible, et accompagner la personne dans toutes les tâches de la vie quotidienne qu'elle ne peut pas ou plus accomplir seule. Ce sont par exemple des tâches ménagères courantes, des démarches administratives.

Compétences requises

- Respect de la personne et de la déontologie
- Avoir un bon sens relationnel
- Ponctualité
- Capacité d'écoute et d'adaptation, faire preuve de patience
- Etre autonome et être à même de s'organiser
- Etablir une relation de confiance
- Travail en équipe

Profil

- Candidats titulaires d'un diplôme d'Aide-Familiale ou de l'Attestation de Capacité d'Aide-Familiale délivrée par la Cocom ou Cocof ;
- Etre en possession du Certificat d'Immatriculation délivré par la Cocom ou Cocof
- Avoir une maîtrise de la seconde langue nationale, être en possession du Selor ou être disposé(e) à l'obtenir est un atout.

Nous offrons

- un contrat de remplacement, temps plein
- Un horaire de travail de 36h/semaine : de 08h à 16h30 du lundi au jeudi, de 08h à 12h le vendredi
- Un régime de congés attractifs (secteur public)
- Une rémunération à l'échelle barémique D (salaire mensuel brut indexé pour un temps plein de 2438.68 € sans ancienneté et de 2762 € avec une reprise de 10 ans d'ancienneté)

-
- Une prime de fin d'année
 - Une évolution de carrière contribuant à augmenter le salaire
 - La reconnaissance des anciennetés dans le secteur privé pour un maximum de 6 années et la reconnaissance des anciennetés dans le secteur public de manière illimitée
 - La prise en charge à 100% des frais de déplacement en transports en commun ainsi qu'une indemnité vélo ou piéton
 - La prime de bilinguisme sur base de l'obtention du certificat linguistique du SELOR
 - Les chèques repas d'une valeur faciale de 8,00 €
 - Le bénéfice des avantages offerts par le Service social collectif : primes individuelles, primes de circonstances, assurance hospitalisation à prix attractif, réductions et avantages divers sur le plateforme Benefits at work
 - L'octroi du 2e pilier de pension à raison de 3% de la rémunération brute annuelle
 - La possibilité de bénéficier de la statutarisation sous certaines conditions

Modalité d'introduction des candidatures

Votre dossier de candidature doit comporter les documents suivants :

- **Une lettre de motivation**
- **Un curriculum vitae**
- **Une copie du certificat d'immatriculation délivré par la Cocom/Cocof**

Votre dossier de candidature sera adressé au CPAS de Forest, à l'attention du Service des Ressources Humaines, UNIQUEMENT PAR E-MAIL : rh-dev@cpas1190.brussels en mentionnant dans l'objet du courriel la référence : **01AF/SMAD/2024**

Clôture des candidatures : 14/11/2024

Les candidat(e)s retenu(e)s après une première sélection sur base des CV seront invité(e)s pour des épreuves de recrutement le **mardi 19/11/2024**

EGALITÉ DES CHANCES

Le CPAS de Forest se porte garant d'une politique de recrutement et d'une politique du personnel basées sur la diversité et l'égalité des chances reflétant ainsi les valeurs de notre centre. Le CPAS s'assure que l'origine, l'âge, le sexe, les convictions religieuses ou encore le handicap ne jouent aucun rôle lors du recrutement des futurs collaborateurs.

Vous êtes atteinte d'un handicap, d'un trouble de l'apprentissage ou d'une maladie ? N'hésitez pas à demander des aménagements raisonnables à votre procédure de sélection afin que vous puissiez valoriser vos talents de la manière la plus optimale possible. Nous tenterons d'y répondre de la meilleure façon.